# De 540 M€ à 800 M€ de fraudes sur les aides sociales

29/04/2010 à 8h40

**Un rapport confidentiel de la Caisse nationale des allocations familiales estime que 2,15 % des bénéficiaires d'allocations sociales, soit 200 000 personnes, sont des fraudeurs.**

A l'heure où l'affaire de la conductrice au niqab de Nantes relance le débat sur les fraudes aux prestations sociales, une étude inédite de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) dresse, pour la première fois en France, un état des lieux précis sur cette question sensible.

> ***L'impact financier théorique de ces fraudes « serait compris entre 0,91 % et 1,36 % des prestations versées en 2009, soit entre 540 M € et 808 M € » (sur environ 60 Mds € ). Un chiffre nettement supérieur aux données connues à ce jour : en septembre 2009, la Cnaf avait estimé à 9 397 les fraudes recensées en 2008, pour 79,77 M € . Le coût réel serait donc sept à dix fois supérieur aux précédentes estimations…***

***Suite et commentaires sur Fortune***